#### Conduite de l'entreprise Agricole





Code RNCP: 39836

Date d'enregistrement : 01/09/2030

Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la

souveraineté alimentaire











Formation accessible à tous publics en situation de handicap **Référente handicap**:

Référente handicap : C. Loiseaux celine.loiseaux@educagri.fr

Référente coopération
Internationale : A.Faivre
amandine.faivre@educagri.fr
Référent pédagogique :
V. Bret Directrice du CFAA

veronique.bret@educagri.fr

## BTS ACS'Agri: Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole

#### Public concerné:

✓ Apprentis de 15 à 30 ans.

#### Conditions d'entrée en formation :

#### Conditions d'accès et d'admission :

#### Le recrutement est réservé en priorité aux :

- → Titulaires de certaines sections du baccalauréat professionnel, technologique ou général.
- ✓ Titulaires de tout autre BAC de l'Éducation Nationale après avis de l'équipe pédagogique.

#### Prérequis:

✓ Avoir candidaté sur Parcoursup ;

# Objectifs de la formation :

Le technicien supérieur doit être en mesure de répondre à une demande visant l'expertise technicoéconomique et environnementale, l'organisation du travail, la conduite de projet stratégique et l'accompagnement au changement. Il contribue au développement d'une agriculture multi performante résiliente et durable.

#### Déroulement de la formation :

- ✓ La formation est réalisée dans le cadre de l'apprentissage sur deux années, à raison de 20 semaines de formation au CFAA par an, soit 700 h.
- ✓ Le reste du temps est consacré à la formation en entreprise (dont 5 semaines de congés payés).
- Les jeunes fréquentent les cours par alternance, de septembre à juillet.

Programme de formation : BTS ACS'Agri					
Semestre 1 : Appréhender l'environnement et les composants de l'exploitation agricole					
		Disciplines	Volume horaire		
UE11	Réaliser un diagnostic végétal et animal	Français-ESC-DOC-PA-PV-TIM-Biologie-Maths-Gestion- Etude de filière-Pilotage de l'entreprise	190H		
UE12	Evaluer les besoins de main d'œuvre dans une entreprise	SESG-Gestion-PA-PV- Etude de filière- Pilotage de l'entre- prise- Economie agricole	96H		
UE13	S'engager dans un mode de vie actif et solidaire (EPS et sécurité au travail)	EPS - Sécurité	34H		
UE14	Communiquer dans une langue étrangère	LV	20h		
	S'insérer dans son environnement professionnel	Reprise de vécu en entreprise	10h		

Semestre 2 : Evaluer la performance de l'entreprise agricole					
UE21	Evaluer des entreprises de façon multicritères	LV-PA-PV- Economie agricole-Gestion-Commerce-Etude de filière-Pilotage de l'entreprise	le 110H		
UE22	Préparer un audit ou un contrôle comptable et de gestion	Droit- Gestion	80H		
UE23	Elaborer un projet collectif	ESC- Commerce- Gestion-Documentation	130H		
UE24	S'engager dans un mode de vie actif et solidaire	EPS	20h		
	S'insérer dans son environnement professionnel	Reprise de vécu en entreprise	10h		

Semestre 3 : Adapter la prise de décision à l'environnement de l'entreprise agricole					
UE31	Adapter les conduites de productions animales et végétales	Français-SESG-PV-TIM-Biologie-Maths-PA-pilotage de l'entreprise-Economie agricole	120H		
UE32	Co-construire un conseil stratégique ou de gestion d'entreprise	LV-PA-PV-Pilotage de l'entreprise-Economie agricole-His- toire-Etude de filière	100H		
UE33	Animer un collectif	PV-Biologie-PA- Pilotage de l'entreprise- Economie agri- cole- Etude de filière	100H		
UE34	S'engager dans un mode de vie actif et solidaire	EPS	20h		
	S'insérer dans son environnement professionnel	Reprise de vécu en entreprise	10h		

	Semestre 4 : Concevoir un projet strategique						
UE41	Concevoir un projet et une stratégie d'adaptation des productions	Gestion-Droit-Maths-Commerce-PA-PV	110H				
UE42	S'insérer dans son environnement professionnel et s'adapter à des enjeux et des contextes particuliers (EIL)	AE-Robotisation-Nouvelles énergies-Voyage d'étude-ESC	180H				
UE43	S'engager dans un mode de vie actif et solidaire	EPS	10H				
UE44	Communiquer dans une langue étrangère	LV	40h				
	S'insérer dans son environnement professionnel	Reprise de vécu en entreprise	10h				
•			-				



Code RNCP: 39836

Date d'enregistrement: 01/09/2030

Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la

souveraineté alimentaire





### BTS ACS'Agri: Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole

#### Modalité d'évaluation et mode Poursuites d'études & Métiers de validation :

Le diplôme du Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) est attribué à l'issue d'un contrôle continu réalisé durant 2 années de formation en centre et en entreprise.

Le diplôme est attribué en fonction des notes obtenues durant le contrôle en cours de formation :

- ✓ La moyenne générale doit être supérieure à
- ✓ La moyenne des épreuves professionnelles doit être supérieure à 10/20.
- → Chaque note des épreuves professionnelles doit être supérieure à 6/20.

#### Délai d'accès à la formation :

L'entrée en formation s'effectue dès la signature du contrat et l'élaboration de la convention pédagogique par le CFAA validée par l'employeur.

# préparés :

#### Poursuite d'études :

Le titulaire du BTS peut poursuivre son parcours en effectuant un certificat de spécialisation agricole, une licence professionnelle dans le secteur de l'agriculture, de l'agronomie et de l'agroalimentaire, une école d'ingénieur spécialisée dans l'agriculture, un autre BTS en 1 an.

#### Métier préparé :

Le titulaire d'un BTS en Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole peut exercer son métier dans le conseil, le contrôle et le diagnostic technique, l'animation territoriale, la relation technico-commerciale ou la conduite d'un système de production.

	Nombre d'apprentis	Taux de réussite juin 2024	Taux d'abandon	Taux de satisfaction apprentis
BTS ACSE	41	62,5%	9%	84%

https://www.education.gouv.fr/inserjeunes-un-service-d-aide-lorientation-des-jeunes-en-voie-professionnelle-309485

# Formation par pprentissage



Formation accessible à tous publics en situation de handicap Référente handicap :

C. Loiseaux

celine.loiseaux@educagri.fr Référente coopération Internationale: A.Faivre amandine.faivre@educagri.fr Référent pédagogique :

V. Bret Directrice du CFAA veronique.bret@educagri.fr

#### CFA Agricole de Haute-Saône

16, rue E. Belin CS. 60363 70014 Vesoul cedex Tél. 03 84 96 85 00

cfa.haute-saone@educagri.fr www.vesoul-agrocampus.fr

# Rémunération et financement :

Salaire minimum mensuel brut en contrat d'apprentissage au 1er janvier 2025						
Salaire d'un	Moins de 18 ans		de 18 à 20 ans		de 21 à 25 ans	
apprenti en 2024	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1 <sup>ère</sup> année d'apprentissage	27% SMIC	486,49€	43% à 50% SMIC (1)	774,77€ à 900,90€	53% SMIC	954,95€
2 <sup>ème</sup> année d'apprentissage	39% SMIC	702,70€	51% à 57% SMIC <sub>(2)</sub>	918,92€ à 1027,03€	61% SMIC	1 099,10€
3 <sup>ème</sup> année d'apprentissage	55% SMIC	990,99€	67% SMIC	1 207,21€	78% SMIC	1 405,40€
Calaina d'um	26 ans et plus					
Salaire d'un apprenti	Base de calcul			Montant brut		

Rémunération\*

100% du SMIC (1) De 43% à 50%, suivant les branches. - (2) De 51% à 57%, suivant les branches.

#### Aides aux employeurs

Aide à l'embauche : **Toutes les formations** 

en 2024

Une aide est octroyée la première année, à la signature du contrat d'apprentissage, le montant de cette aide est révisable à l'initiative du gouvernement

1 801,80 €